

Contrat de prestation de coaching individuel

Société :
XXXXXX

Contrat d'accompagnement Individuel

NOM et Prénom

L'offre :

1. Le Contexte du coaching
2. La demande de coaching
3. La proposition de coaching
4. La méthodologie du Coaching
5. La pratique du coach - ses outils
6. La déontologie du coach
7. L'estimation budgétaire
8. Lettre de mission

Date : xx Février 2020

Le contexte du coaching

Votre histoire professionnelle

Votre situation

Votre Contexte

La demande de coaching

Les Objectifs :

- Réussir la prise de fonction opérationnelle sur un nouveau poste de manager de managers
-

Les indicateurs de succès et critères d'évaluation :

- .
- .

La proposition de coaching

Je propose de vous accompagner en coaching individuel sur une durée de 6-8 mois, soit 10 séances, en tenant compte des périodes de vacances.

Contrat et Méthodologie du coaching :

Le cadre

- Ce contrat de coaching est bien la synthèse des objectifs et des indicateurs de mesure du coaching validés en *tri/quadri* partie.
- Ce contrat est signé en présence de toutes les parties prenantes. Il valide l'engagement réciproque de chacun.
- Le coaché a eu un entretien avec le coach pour valider le choix de ce dernier. De son côté le coach a bien validé son envie d'accompagner le coaché.

La durée, l'organisation et le lieu des séances

L'accompagnement se déroulera sur 6 à 8 mois selon le rythme suivant. Les séances de travail se dérouleront dans un endroit neutre, en aucun cas ils auront lieu sur le lieu de travail du coaché.

Séances	Thèmes	Fréquence	Qui
1 à 3		Toutes les 2 à 4 semaines	Coach et Coaché

4 à 5		Toutes les 4 semaines	Coach et Coaché
Point à Mi-Parcours	Auto-Evaluation par le coaché et ajustements		Manager / DRH / Coach / Coach
6 à 9		Toutes les 4 semaines	Coach et Coaché
10	Auto Evaluation Bilan entre coach et Coaché		Coach et Coaché
Bilan	Bilan du coaching par - le coaché - le client - le coach		Manager / DRH / Coach / Coach

La pratique et les outils utilisés par le Coach

La méthode essentielle consiste en des entretiens individuels en face à face. Ces séances peuvent être accompagnées par des outils, des supports ou des approches tels que :

- Des mises en situation, des débriefings (refaire la vidéo du match...)
- Des exercices projectifs ou métaphoriques
- L'utilisation d'outils, choisis par le coach - L'Analyse Transactionnelle - L'Approche Neuro Cognitiviste - Les Préférences personnelles - La systémique des organisations - La Communication Non Violente - La Process Communication
- L'utilisation de la vidéo ou de supports vidéos
- Des Tests et outils de diagnostic de personnalité (DESIR, 360°, Auto Diagnostic Managérial, HBDI, VIP2APRO)
- La pratique de certains outils pédagogiques sportifs
- L'expérience professionnelle du coach

La déontologie du Coach

Je suis coach professionnel certifié, niveau RNCP niveau I (coaching individuel - coaching collectif) par le Cabinet Stimule & Coach en partenariat avec l'ICN Nancy. J'atteste avoir suivi un travail thérapeutique pendant les 15 mois de la formation.

Je suis également certifié à :

- L'approche HBDI Herrmann (Coaching individuel et Coaching collectif)
- L'Approche Neuro Cognitivisme (Gestion du stress pas les Neurosciences)

Le travail autour des objectifs.

- Les objectifs de ce coaching ne concernent que le champ professionnel, même si les bénéfices personnels sont possibles.
- Le coaché est propriétaire du contenu des séances. Il a la responsabilité de choisir les sujets et les thèmes abordés en lien avec les objectifs définis.
- Le coach a la responsabilité de s'assurer que les thèmes abordés sont bien en lien avec les objectifs du coaching.
- En aucun cas le coach ne décide ou n'influe sur le contenu des séances et des thématiques abordées. Il peut alerter, confronter mais c'est bien le coach qui reste le décideur des sujets abordés
- Chaque séance se clôture par une évaluation de la séance et des plans d'actions décidés par le coaché.
- Chaque séance commence par un débriefing des engagements pris au moment de la séance précédente (capitaliser sur les expériences et progrès vécus)
- Le coaching sera clôturé par une évaluation et un débriefing tri/quadri partie.

Confidentialité

Le contenu des séances reste entre le coaché et le coach. Cette règle de confidentialité ne sera en aucun cas transgressée.
Il en va du rapport de confiance entre le coaché et son coach.

La relation avec le coaché

- En tant que coach, je m'engage à tout mettre en œuvre pour aider le coaché à réussir. Les besoins et désirs du coaché resteront toujours la priorité.
- Si toutefois un problème venait à apparaître, nous nous engageons à en parler afin de résoudre positivement la problématique.
- Je suis supervisé dans ma pratique de coach par Roselyne Blaie (coach certifiée et dirigeante-fondatrice de l'école de coaching Stimule & Coach) afin de garantir mon professionnalisme et ma volonté d'accompagner le coaché avec la plus grande bienveillance et dans le respect des termes du contrat et de sa déontologie.
- Les RDV sont fixés d'une séance sur l'autre. Chacun s'engage à les respecter.

La rupture du contrat

- Il est possible à tout moment, pour le coaché, ou son coach de mettre un terme à l'accompagnement.
- De la part du coaché si :
 - Il ne sent plus en confiance avec le coach.
- De la part du coach si :
 - Pas de respect de l'engagement en termes de présence aux RDV
 - Pas de mise en œuvre des engagements pris par le coaché
 - Le coach estime que le cadre éthique des pratiques du managers n'est pas respecté

Les conditions d'annulation des séances

- Toute annulation d'une séance 8 jours avant la date (sauf cas de force majeure telle que maladie ou réunion stratégique) sera facturée.
- Si la séance venait à être annulée par le coach, une séance de rattrapage serait offerte.

L'estimation budgétaire

Le tarif de la séance est de 600 € HT, soit pour les 10 séances un montant de 6000 € HT

Ce montant comprend les différents tests tels que le HBDI et VIP 2A PRO

Le paiement s'effectue en 2 fois :

- 50% à la commande en début de coaching.
- 50% au démarrage de la sixième séance.

Cette approche a pour objectif de responsabiliser le coaché.

Si le coaching devait être interrompu avant son terme par le coach, le solde des séances payées serait intégralement remboursé.

Si le coaching devait être interrompu par le coaché, aucun solde ne serait remboursé.

Lettre de mission

Je soussigné, _____ occupant la fonction de _____ au sein de _____

Situé,

Donne mon accord à, Arnaud LE LOUETTE du cabinet A2L Conseil, coach professionnel pour la mission suivante :

Coaching individuel de monsieur

Fait à Villeneuve d'Ascq en 3 exemplaires

Le2019

Signatures et Cachet de l'entreprise

NOM Prénom

Le coaché

NOM Prénom,

DRH

NOM Prénom

Manager Coaché

Arnaud LE LOUETTE

Coach professionnel

Gérant A2L Conseil

